

du peuple palestinien. Il importe peu que les négociations reprennent sur un plan bilatéral, avec médiation d'un tiers, ou multilatéral, en présence de toutes les parties directement concernées; ce qui compte, c'est que les États en cause soient convaincus de la nécessité d'établir et de maintenir entre eux des relations pacifiques. Dans l'attente d'une reprise des négociations, le Canada continuera de participer aux opérations de maintien de la paix et s'opposera aux mesures ou aux initiatives susceptibles de menacer la sécurité et l'indépendance des États de cette région ou d'entraver les efforts déployés par les Nations Unies en vue d'aboutir à un règlement.

A Chypre, la Force des Nations Unies continue d'affronter une situation difficile. Les antagonistes sont aussi loin de s'entendre qu'auparavant. La situation sur le terrain demeure tendue et explosive. La Force des Nations Unies y joue un rôle vital, tout le monde en convient, mais son coût dépasse de 40 millions de dollars le total des contributions recueillies. Nous croyons fermement que tous les États membres, en particulier les membres permanents, doivent financer, comme il convient, les opérations de maintien de la paix dûment autorisées par les Nations Unies. Une douzaine de gouvernements seulement ont versé leur quote-part au Compte spécial de l'UNFICYP pour les six premiers mois de l'année; il n'y a rien là dont nous puissions être fiers. Dans ces circonstances, monsieur le Président, il est clair que notre gouvernement devra remettre en question la présence de militaires canadiens à Chypre, à moins que l'on progresse bientôt vers un règlement du conflit.

Passant à un autre sujet de préoccupation, je me pencherai maintenant sur les actes de terrorisme perpétrés continuellement dans le monde entier et sur leurs victimes innocentes dont certaines ont été seulement menacées, alors que d'autres ont dû payer de leur vie.

Il y a quatre ans, l'Assemblée générale a formé un comité qu'elle a chargé d'étudier le terrorisme et ses causes sous-jacentes. Ce comité n'est parvenu à aucune conclusion et l'Assemblée n'a même pas pris connaissance de son rapport. Nous considérons que l'Assemblée devrait maintenant concentrer ses efforts sur un seul aspect du problème en vue d'aboutir à des résultats concrets.

C'est pourquoi j'appuie la proposition de mon collègue de la République fédérale d'Allemagne visant, en premier lieu, l'adoption de mesures contre la prise d'otages et la conclusion d'un accord international destiné à punir — quel que soit l'endroit où ils cherchent refuge — tous ceux qui s'en seraient rendus coupables. N'oublions pas, cependant, qu'il existe déjà des conventions contre les détournements aériens qui, si elles étaient ratifiées par tous les États, nous offriraient de meilleures garanties contre les actes de piraterie.

Mon prédécesseur, alléguant, l'an dernier, des "progrès beaucoup trop lents" constatés sur le plan du désarmement déclarait que l'Assemblée générale devait continuer "à inciter toutes les parties à agir dans ce domaine". Un an plus tard, la situation n'est guère plus brillante. Comme l'a dit notre distingué Secrétaire général, le problème des armements constitue toujours la menace la plus sérieuse dans la perspective d'un avenir de paix et d'ordre pour la communauté mondiale. Nous devons donc être prêts à envisager de nouvelles solutions et c'est dans cet esprit que notre gouvernement s'apprête à accueillir favorablement une proposition visant à convoquer, pour 1978, une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement.

Pourtant, il ne faut pas nous faire d'illusions: ce n'est pas grâce aux discussions poursuivies au sein de cette assemblée que nous ferons tomber les principaux obstacles au désarmement. Ces obstacles, ce sont les divergences d'opinion entre les États quant à la meilleure façon d'assurer leur sécurité et il serait de peu d'utilité que nous nous penchions sur les moyens d'améliorer le rôle des Nations Unies en fait de désarmement et de contrôle des armes si les pays membres ne redoublent pas leurs efforts pour surmonter ces divergences.

La moitié de cette Décennie du désarmement s'étant déjà écoulée, nous devons tous chercher des moyens d'éliminer les véritables obstacles qui se dressent devant nous. Mais cette responsabilité incombe plus particulièrement aux États dotés d'armes nucléaires et à ceux qui disposent d'un potentiel militaire important. Nous ne pourrons obtenir des résultats satisfaisants que si nous remettons en question les postulats classiques, prenons suffisamment en considération les préoccupations des autres en matière de sécurité et saisissons toutes les occasions qui s'offrent à nous de passer aux actes.

### **Développement économique et social**

Nous reconnaissons tous que l'argent dépensé à fabriquer des armes pourrait être employé à meilleur escient. Cependant, peu d'entre nous réduisent leur budget de défense. Il faudrait, pour cela, accroître la compréhension et la confiance mutuelles. Dans les circonstances les plus favorables, cet objectif serait déjà difficile à atteindre. Comment alors y parvenir dans un monde divisé entre riches et pauvres? De toute évidence, il est dans l'intérêt de tous les États d'unir leurs efforts pour accélérer le processus du développement et réduire l'écart entre les pays bien nantis et les pays démunis.